



Compte rendu CSAL FS du 13 novembre 2023

Ce CSAL s'est tenu à la cité administrative. La section FO DGFIP 84 était représentée par Ali DOUAIR et Christian PERNOT. L'ordre du jour était le suivant :

- Règlement intérieur - pour avis- avant vote du CSAL
- Suivi des travaux immobiliers : points d'étape P348 Avignon, Apt, Cavaillon
 - Budget CSAL - FS
 - Formations CSAL – FS
- Préparation du budget 2024 : autorisations pour les premières opérations
 - Suivi des registres SST, accidents de service et fiches de signalement
 - Visites de services : programme 2024
- Questions diverses : posture Vigipirate "Urgence attentat", système d'alarme site de Cavaillon, etc.

I Règlement intérieur

Ce règlement intérieur (RI) aurait dû s'appliquer dès le 1er janvier 2023, lors de la mise en œuvre des CSA ! Les représentants des personnels ont présenté, en intersyndicale, un ensemble de propositions de pour améliorer le fonctionnement du projet de RI.

Cependant, elles ne seront pas prises en compte car, selon la Direction, une telle démarche n'est pas prévue par la Centrale !

D'une manière générale, les OS nationales se sont déjà opposées au projet DGFIP. Elles n'ont pas obtenu d'avancées en termes de moyens de fonctionnement et de droits associés au CSAR (comité social d'administration de réseau (CSAR)). Au plan local, la même constatation est faite.

Parmi les propositions de l'intersyndicale, figurent notamment la nécessité de prendre en charge les frais de déplacement des représentants suppléants de la formation spécialisée. En effet, ces remboursements étaient prévus jusqu'à présent. Ils sont indispensables car la gestion de la sécurité et la prévention des risques professionnels nécessite une présence significative sur le terrain.

De plus, les représentants des personnels demandent que le RI prévoit un délai maximal de 48 heures pour la convocation d'une formation spécialisée en cas d'événement grave.

Le règlement intérieur sera soumis au vote lors du prochain CSAL prévu le 24 novembre prochain. Si les propositions de modifications du RI présentées par l'intersyndicale ne sont pas prises en compte, FO DGFIP 84 votera contre le RI.

La délibération intersyndicale est en pièce jointe.

Suivi des travaux immobiliers :

Ce suivi a été l'occasion d'évoquer la question du chauffage. Les représentants des personnels exigent que la Direction prenne ses précautions pour le mettre en route chaque année.

En réponse, la Direction a indiqué qu'il y avait eu un changement de marché. Dans ces conditions, les interventions sont moins rapides.

De plus, la Centrale impose des économies d'énergie. En principe, le chauffage est allumé vers le 27 octobre mais cette année, compte tenu des températures clémentes, il a été allumé plus tard. Pour FO, ces économies d'énergie ne doivent pas se faire sur le dos des agents ! Ils ont le droit de travailler au chaud l'hiver et à une température supportable l'été.

En ce qui concerne les travaux à la cité administrative, le SIE devrait s'installer dans le courant de la semaine du 20 novembre au troisième étage.

Pour ce qui est du SGC Avignon, son installation dans ses nouveaux locaux devrait intervenir avant les fêtes.

S'agissant de Cavaillon, FO a demandé que les collègues ne subissent pas les désagréments liés aux travaux, notamment les nuisances sonores. Comment répondre au téléphone ou se concentrer sur un dossier avec le bruit d'une scie à métaux ou des coups de marteaux à proximité de votre bureau ? La délégation a demandé que les travaux les plus bruyants soient effectués tôt le matin ou pendant la pause méridienne afin de gêner le moins possible les collègues du CDFIP.

A Apt, les travaux devraient s'achever dans le courant du mois de janvier et nos collègues devraient intégrer leurs nouveaux bureaux en février.

Enfin, une réunion de lancement de chantier pour le centre de contact des professionnels est prévue le 23 novembre prochain. Un parking de 43 places serait prévu mais pour un centre qui devrait au final accueillir une centaine d'agents, c'est largement insuffisant !

FO demande que les représentants des personnels disposent de plans lors des prochains points sur les travaux immobiliers. Une telle démarche faciliterait les échanges, notamment pour localiser les locaux évoqués en séance.

Budgets CSAL FS et formation CSAL FS

Un montant de près de 9000 € reste à utiliser pour ce budget avant la fin de l'année. Deux propositions ont été faites : l'achat de téléphones portables pour les télétravailleurs (6400 €, 50 téléphones) et un stage forum théâtre pour 1800 €.

FO est opposé à l'utilisation du budget CSAL FS pour acheter des téléphones portables ou financer un forum théâtre. Ce budget est destiné à financer des dépenses relatives à l'hygiène et à la sécurité des agents, pas à financer des opérations du budget général ou qui relèvent de la compétence de l'ATSCAF.

La délégation ne pouvait pas émettre un avis négatif à ces achats sans avoir d'alternative. A la place, elle a proposé l'achat de stations vélos fixes destinées à l'entretien des cycles, de distributeurs automatiques d'essuies mains dans les sanitaires ou encore des distributeurs de gel hydro-alcoolique.

Pour ce qui est des distributeurs automatiques d'essuies mains, la Direction nous a indiqué qu'il fallait vérifier si les marchés passés au plan national permettaient l'installation de ce matériel dans nos locaux.

Il faut également recenser les besoins en matière de distributeurs de gel hydro-alcoolique.

Le Président a estimé qu'il était trop tard pour tenir compte des propositions faites par les OS lors du CSAL. Les portables seront donc achetés sur le budget CSAL FS.

Posture VIGIPIRATE urgence attentat :

Dans le cadre de la protection des agents en période de vigilance renforcée, FO a rappelé que les usagers venus régler leurs dettes auprès du SGC Avignon ne devaient pas être renvoyés vers les bureaux de tabac ! Le renforcement des mesures de vigilance ne doit pas constituer un prétexte pour accélérer l'externalisation des missions de la DGFIP !